

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 23 septembre 2020	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Lors de ma supervision le ratio est maintenu
- Après vérification les dossiers des enfants sont complets
- Les consentements sont tous complets.
- Une programmation des activités planifiée et documentées est fait et tenue.

L'enfant dort pendant ma surveillance.

L'exploitante est bien informé au niveau des normes de santé publique.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 septembre 2020

Date

original signé par
Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 septembre 2020

Date